

la matière première fait complètement défaut, il nous est permis de formuler des souhaits de nouvelle année,

Nous souhaitons :
A M. Thiers, de consacrer aux affaires du pays, autant d'heures qu'il en consacre à ses toquades militaires, à ses travaux stratégiques et à ses intrigues parlementaires ;

A M. de Cisse de s'occuper sérieusement des réformes militaires en commençant par la droite, c'est-à-dire par les grosses épaulettes et non par les boutons de guêtre ou les passe-pois ;

A M. Casimir Périer de ne pas s'embarquer jusqu'aux épaules dans les ornières administratives creusées par une routine presque séculaire ;

A M. Dufaure d'exiger pour ses substituts moins de pommade et plus d'examen ; pour certains de ses magistrats, des consciences moins larges que leurs manches ; pour nos cinq codes l'abolition ou la réforme de trois cents articles au bas mot ;

A M. de Rémusat de faire immédiatement un rapport motivé pour arriver à ce décret dont le besoin se fait de plus en plus sentir : — les ambassadeurs sont supprimés.

A M. Jules Simon de donner sa démission si impatiemment attendue.

A M. Pouyer-Quertier de méditer la profondeur de cet axiome économique : « Les meilleurs impôts sont ceux qui peuvent se payer. »

A M. Victor Lefranc d'aller passer trois mois dans une ferme modèle et trois mois dans une école de commerce.

Enfin à l'Assemblée nationale, — de s'en aller.

Est-il rien de plus simple, de plus raisonnable, de plus modéré, de plus facile à mettre en pratique, — surtout le dernier point !

Mais, hélas ! nous avons grand peur que nos souhaits n'aillent s'ensevelir dans ce panier sans fond où les gouvernements jettent les bons conseils quand les bons conseils leur déplaisent, — et que l'année 1872 ne commence comme l'année 1871 finit.

Tant pis pour nous !

Jacques BARBIER.

LE RETOUR A PARIS

Les Parisiens n'en auront pas l'éternelle, comme dit la chanson.

Le premier janvier se passera sans que les honorables de Versailles viennent déposer leurs cartes au quai d'Orsay.

Par vingt voix contre neuf, la Commission s'est déclarée fermement décidée à ne pas quitter le Palais du grand Roi, et il n'est pas dou-

teux que la majorité de l'Assemblée n'emboîte le pas à la majorité de la Commission, quoique puisse dire, écrire ou faire monsieur Adolphe Thiers, dût-il prendre quatre accès de colère et une demi-douzaine de crises de nerfs.

Donc l'Assemblée restera à Versailles : c'est une sottise nouvelle à ajouter aux autres.

A combien faudra-t-il faire une croix ?

Et si nous sommes partisan du retour à Paris, qu'on ne croie pas au moins que ce soit par suite d'une sympathie excessive, d'une tendresse exagérée à l'endroit de messieurs les Parisiens ?

En aucune façon.

Non seulement nous n'adorons pas les Parisiens, mais nous avouons même sans détour que, selon nous, le vrai Parisien, le Parisien de Paris, le Parisien pur sang, est bien l'être le moins intéressant, le plus nul, le plus ignorant, le plus hâbleur, le plus badaud, le plus farceur, le plus insipide et le plus agaçant qui soit au monde.

Bavard, poseur, bruyant, brouillon, remuant, grouillant, il parle de tout, pérorer sur tout, tranche sur tout, sans rien connaître, sans rien savoir, sans avoir rien étudié.

Avec un aplomb difficile à démonter, il vous discutera les questions d'industrie, de commerce, d'agriculture, etc.

Et il ne sait pas si la soie se récolte sur des arbres ou en plein champ ; si le coton pousse comme des pommes de terre, si le blé se fabrique dans des usines.

Clinquant et pacotille, — telle est la devise qui convient au Parisien comme aux objets qu'il fabrique.

En peinture le Parisien est rapin, en architecture il est plâtrier, en littérature il est boulevardier, en art dramatique il est vaudevilliste, en musique il est café-concert, en éloquence il est blagueur.

Prenez au hasard les noms des hommes célèbres, dont l'illustration, la gloire ou la notoriété ont rejailli sur Paris, combien en trouverez-vous qui soient Parisiens ?

Hugo est de Besançon, Lamartine de Mâcon, Ingres de Montauban, Balzac de Tours, David d'Angers, Auber de Caen, Rouher d'Auvergne, Thiers de Marseille et Gambetta de Cahors.

Courbet, lui-même, n'est pas de Paris, quoiqu'il méritât d'y naître.

Vous voyez, par ce croquis légèrement poussé au noir peut-être, que nous ne sommes pas suspect envers les Parisiens d'une partialité déréglée.

Et cependant, l'Assemblée ferait acte de sagesse, d'intelligence et de prévoyance, en revenant à Paris.

Non parce que Paris est la capitale des arts, de l'intelligence et autres balançoires,

Attendu que Paris est en même temps la capitale des petits crévés, des drôlesses et des pièces à femmes ;

Mais parce que Paris est depuis quatre-vingts ans le siège du gouvernement, le point central de l'administration française ;

Parce qu'à ce titre, on a réuni à Paris tous les ministères, tous les bureaux, toutes les archives, toutes les organisations administratives et financières ;

Parce que vers Paris convergent et les lignes de télégraphe et les lignes de chemins de fer de la France entière ;

Parce que pour transporter tout cela à Versailles, il faudrait d'abord élargir Versailles qui éclate déjà dans sa ceinture, — en second lieu, dépenser quinze ou vingt millions, — or les millions ne courent pas précisément les rues à l'heure présente ;

Parce que le séjour à Versailles n'est autre chose qu'une protestation monarchique faite

pour exciter les esprits et provoquer des animosités dont l'Assemblée n'a certes pas besoin ; Parce qu'enfin le retour à Paris va devenir le mot d'ordre du parti bonapartiste qui profite avec une joie mal dissimulée des maladresses de messieurs de Versailles.

Il ne s'agit pas pour nous d'être agréable aux Parisiens, de répondre à leurs désirs, de leur passer la main sous le menton,

Il s'agit de prendre une mesure utile, nécessaire, opportune, qui en enlevant tout prétexte d'agitation, n'apporte pas au gouvernement des complications inutiles ;

Nos ministres ne sont déjà pas si habiles pour qu'on embrouille encore leur besogne par des allées et venues continuelles entre Paris et Versailles.

Que plus tard, la France change de capitale, cela nous est parfaitement indifférent, et nous ne tenons pas plus à Paris qu'à Briançon ou à Quimper.

Mais, pour le moment, nous n'avons ni le temps de nous livrer à ces amusettes, ni l'argent pour les payer.

La parole des Princes.

A la suite d'un incident, où il a joué du reste un assez triste rôle, M. Pascal Duprat est venu lire à la tribune l'engagement formel, pris par les princes d'Orléans, de ne pas siéger à l'Assemblée.

L'engagement ne porte ni restrictions, ni sous-entendus, ni si, ni cas...

« Contre le rapport des lois d'exil et la validité de leur élection, — les princes ne siégeront pas à l'Assemblée nationale. »

C'est clair, net et précis : donnant donnant.

Nous n'avons pas à examiner pour le moment si cette convention était plus ou moins licite, plus ou moins convenable, plus ou moins morale, plus ou moins politique ;

S'il est permis de faire en pareille matière des contrats et des marchés comme s'il s'agissait d'une charge de blé ou d'une balle de pommes ;

Nous tenons simplement à constater ceci :

— C'est que les princes ont failli à leur engagement et violé effrontément ce que les gentilshommes avaient jadis de plus précieux : — leur parole d'honneur.

C'est là un précédent qu'il importe de noter soigneusement, pour le mettre à l'occasion au nez de ces messieurs.

Ni gentilshommes, puisqu'ils manquent au premier des devoirs que revendiquait autrefois la noblesse : le respect d'un serment ;

Ni simples citoyens, puisqu'ils ont le singulier privilège de faire fléchir les lois du pays et de faire nommer leurs fils aux grades qui leur conviennent, en enjambant la hiérarchie et les règlements militaires....

Que sont les princes d'Orléans ?

Nous ne voyons d'autre qualification que celle-ci :

Des aventuriers en quête de couronne et d'écus.

Les d'Orléans peuvent aujourd'hui donner la main aux Bonaparte : ils ont su descendre à leur niveau.

L'impôt sur le revenu.

Il sera dit que nous, Français, ne deviendrons jamais une nation pratique. Chez nous, tout est sujet à bavardages, matière à discussions, et pas plus. Nous sommes décidément un peuple de parlementaires, d'avocats et de casuistes, et lorsque M. Thiers vient dire à la tribune qu'il ne faut pas se laisser guider par des mots, il commente, lui, par ergoter et essayer de nous guider par des mots.

Était-il donc si nécessaire, à propos de l'impôt sur le revenu, de faire revivre l'ancienne taille, et de passer le détroit pour montrer qu'en Angleterre, la richesse est redevable au pays, tandis qu'en France le pays est redevable à la richesse ?

Sont-ce pas là des mots et rien que des mots ? Cette théorie, sur laquelle on pourrait édifier des volumes sans la rendre plus tangible à notre faible intelligence de contribuables, n'a guère réussi à nous faire admettre comme excellents les systèmes financiers du gouvernement.

Peut-être est-il urgent d'être administrateur des mines d'Anzin pour bien saisir la portée des raisonnements de M. Thiers contre l'impôt sur le revenu ; dans tous les cas, la taille et les Anglais nous paraissent complètement étrangers au débat.

Là où les orateurs de l'Assemblée voient uniquement un motif à discourir, un prétexte à étaler leur érudition, nous voyons seulement une question de justice et d'équitable répartition des charges entre tous les citoyens.

Restons donc un peu dans la réalité, contentons-nous des faits sans nous égarer à travers les nuages de la théorie.

Au fond, il s'agit de trouver de l'argent pour équilibrer le budget.

M. Pouyer-Quertier et son patron, M. Thiers, n'ont pas jugé à propos de réaliser des économies ; ils ont inventé d'amortir 200 millions par an, quand ils ne peuvent faire face aux besoins du Trésor, — agissant absolument comme un particulier qui emprunterait chaque année 2000 francs, par exemple, à 6 %, afin de placer 2,000 francs à 3 %, — singulier calcul.

Donc on dépense plus et on amortit sans raison, conclusion : il faut de l'argent et beaucoup.

A qui s'adresser ? A ceux qui ne payent aucune contribution, ou dont les impôts sont légers, afin que chaque citoyen prenne sa part des frais communs, et participe aux charges comme aux avantages du gouvernement de M. Thiers ?

Pas du tout : on prend là où l'on avait déjà pris, on double certains impôts, on augmente des contributions déjà excessives, et surtout on accable l'industrie et le commerce, sans songer qu'on tarit la principale source de fortune du pays.

En attendant, les citoyens qui auront un portefeuille bourré d'actions et d'obligations nominatives, ou qui placeront leur argent sur hypothèques, en prêts industriels ou commerciaux, les rentiers, en un mot, ne paieront rien, et toute une classe de Français pourra être à peu près exempte de tout impôt.

Est-ce juste ? Est-il juste qu'un individu ait la faculté de s'exonérer de sa part contributive d'impôt, soit-il cent mille francs de rentes, quand l'épiciier du coin aura donné à l'Etat la moitié de son gain en patente, cote mobilière, enregistrement, frais de timbre, etc... ?

Non-seulement le commerce et l'industrie consentent aux énormes aggravations de contributions dont on les a frappés, sous toutes les formes, mais encore ils acceptent l'impôt sur le revenu, ils acceptent que le Trésor prélève une portion de leurs bénéfices.

Pourquoi donc pousser l'injustice, l'imprévoyance et l'absurdité jusqu'à privilégier les rentiers ?

de la Paix, il n'y a pas loin, et la fusillade de 1851, n'a pas été une leçon perdue pour la fusillade de 1871.

1851. — Peut-être, mais les imbéciles n'ont pas su en tirer parti, tandis que moi...

1871. C'est justement là que se montre la supériorité de voire...

1870. Allons, allons, pourquoi ces disputes ! ne troublons pas par des querelles stériles la réception de cette nouvelle venue. Les vivants s'injurient assez sans que les morts s'en mêlent.

Toutes, nous sommes marquées au front par les calamités et les désastres.

Ici 1815 avec son invasion, ses traités et ses milliards à payer, là 1814, 1813, 1812 avec leurs massacres de France, d'Allemagne et de Russie ; 1809 et la guerre d'Espagne, 1799 et son 18 brumaire. Plus loin 93 et sa terreur, 92 et sa première invasion prussienne ; plus loin toujours, 1751, sa désastreuse guerre de sept ans, sa honteuse défaite de Rosbach ; 1709 et la décadence de Louis XIV, défaites et famine mêlées.

1572 et sa sanglante hécatombe de protestants.

1418, 1415 les hontes de l'occupation anglaise.

1356 avec Poitiers, 1346 avec Crécy, 1348 avec sa peste noire...

Nous sommes ici en nombreuse et brillante compagnie et les années néfastes de huit siècles, au lieu de se contester leurs titres de honte et de misère, doivent faire un cortège douloureux à l'année néfaste qui vient les rejoindre.

L. LECLAIR.

1871. — Les insurgés vaincus mettent le feu à la ville — Les Tuileries, le Louvre, l'Hôtel-de-Ville, le ministère des Finances, flambent-arrosés de pétrole...

1870. — Les misérables !

1871. — Un auteur célèbre travaille à une pièce à grand spectacle intitulée *le Roi Carotte*.

1815. — A la bonne heure !

1871. — Les Arabes s'insurgent, la colonie d'Afrique est menacée...

1870. — Il ne manquait plus que cela !

1871. — Le gouvernement expédie toute une escadre avec des troupes de débarquement pour combattre le prince Jérôme Napoléon dit Plomb-plomb.

1815. — Vous voulez rire !

1871. — Les esprits s'inquiètent, les affaires s'arrêtent, la confiance hésite, l'or et l'argent disparaissent, on se demande où on va...

1870. — Infortuné pays !

1871. — M. Thiers est sacré chevalier de la Toison d'Or.

1815. — C'était le vrai moment, puisque l'or faisait prime.

1871. — Les exigences prussiennes s'accroissent, le langage de Bismarck devient impérieux et menaçant, la plus dure des servitudes pèse sur les départements occupés, on insinue des cours martiales, on renouvelle la loi barbare des otages.

1870. — Oui, malheur aux vaincus !

1871. — Le premier bal de l'Opéra fait dix-huit mille francs de recette.

1815. — Parlez-moi de ça, en avant les chichards !

1871. — Vous voyez que si j'avais de quoi mourir de chagrin, je pouvais aussi crever de rire.

1848. — Ainsi va la vie. — Le 24 février, je me livrais à une gaité folle, en voyant ce malheureux Philippe prendre un fiacre à l'heure, lui, son chapeau et son parapluie ; quatre mois plus tard, le 24 juin, jour pour jour, je pleurais des larmes de sang.

1872. — Ce sont de bonnes larmes.

1848. — Hein, qui dit cela ?

1815. — Cette brave année 1872 qui se rappelle toujours avec plaisir sa St-Barthélemy.

1872. — C'était le bon temps ! Les rois eux-mêmes faisaient le coup de feu.

1866. — Tuais-tu plus de monde pour cela ?

1872. — Dame !

1866. — Je sais bien : vous voulez parler de Charles IX, canardant les Huguenots du balcon du Louvre. — D'abord, ce n'est pas bien prouvé.

1872. — Comment pas prouvé : j'y étais !

1866. — Admettons ; mais, à ce point de vue, vos rois n'étaient que de tristes sires à côté des nôtres.

1872. — Peut-être.

1866. — Dans sa seule campagne de Sadowa, Guillaume de Prusse, sans tirer seulement son épée du fourreau, a fait tuer plus de monde que votre Charles IX avec sa mauvaise arquebuse.

1872. — On faisait ce qu'on pouvait : nous n'avions pas, à l'époque, de caïons chargés par la culasse.

1812. — C'est là le sujet de votre discussion : en ce cas je réclame ma place. Vous plaît-il de compter nos morts ?

1851. — A quoi bon ? le nombre ne fait rien à l'affaire : il s'agit des procédés et de l'habileté dans l'exécution. — Certes, je ne saurais prétendre à un chiffre aussi élevé que 1812, avec sa re-

traite de Russie, que 1815 avec son invasion, que 1866 avec sa campagne d'Autriche, etc., pour tant j'ai la prétention de n'être pas reléguée au dernier rang....

1870. — Comment donc !

1851. — Ah ! vous convenez que mes fusillades du 2 décembre ne manquaient pas précisément de mérite.

1870. — Vous oubliez les déportations.

1851. — Je n'en parle pas : c'est de la menu monnaie.

1871. — Quelle gredinerie !

1851. — Ah ! pas de ces mots entre nous. — Et, vous avez tort, ma chère, de parler de corde...

1871. — Pourquoi cela ?

1851. — Voyons, pensez-vous être canonisée après vos fusillades d'étages, vos incendies et vos pontons ?

1871. — Non, certes, mais j'ai du moins la pudeur de ne pas m'en vanter.

1851. — De la pudeur ! oh là là ! Dites donc, 1799.

1848. — Parbleu, il me semblait bien que le 18 brumaire ne devait pas être loin du 2 décembre...

1851... Cette demoiselle qui parle de pudeur ! Est-ce Raoul Rigault, Vermesch ou Vallès qui vous ont inspiré ces sentiments délicats ?

1871. — Épargnez au moins la critique à vos élèves.

1851. — Hein ! mes élèves ?

1871. — N'ont-ils pas supprimé la guillotine... ?

1793. — Supprimé la guillotine, les misérables !

1871... — Pour y substituer la fusillade.

1793. Ah ! je respire : l'un ne vaut pas l'autre ; mais enfin, c'est toujours un moyen de gouverner.

1871. — Du boulevard Montmartre à la rue

La seule objection, à peu près sensée, qu'on ait pu faire contre l'impôt sur le revenu est la difficulté de perception. Evidemment, il y aura des abus; quel impôt n'en fait pas naître? MM. Thiers et Puyser-Quertier, qui préconisent les drawbacks, ignorent-ils que les drawbacks sont des moyens infailibles d'encourager la fraude? Du reste, pour la plupart des revenus, l'Etat n'a pas des modes de contrôles certains? L'enregistrement pour les créances hypothécaires ou chirographaires, les dépôts aux greffes des actes de sociétés pour les prêts commerciaux et les commandements, et les retenues que pourront faire les compagnies, et les coupons des actions ou obligations diverses.

Quant aux abus et aux erreurs, il s'en commettent certainement; mais le gouvernement de M. Thiers n'est-il pas lui-même le réceptacle de pas mal d'erreurs et d'abus?

Enfin, l'impôt sur le revenu est écarté pour le moment; la routine, les vieilles idées, les théories erronées, l'étréité des vues et l'entêtement de nos gouvernements ont en raison de la logique, du bon sens et de l'équité.

Il fallait s'y attendre.

Cette nouvelle bête financière manquait au pouvoir exécutif et à l'Assemblée.

Nous en avons vu et en verrons bien d'autres!

A. MONEY

BISMARCK ET TONNELET

Nous l'avons dit et prédit, à l'époque où pour condescendre aux exigences prussiennes, le Gouvernement allait jusqu'à supprimer illégalement un journal qui avait le malheur de déplaire à M. d'Arnim:

Dans cette voie là il n'y a pas de raison de s'arrêter; si vous laissez mettre au Prussien un pied dans nos codes, il en aura bientôt pris quatre.

Un jour viendra où le prince de Bismark pourra prendre à son gré un arrêté ainsi conçu: — Exige que tous les Français mangent de la choucroute deux fois par jour; Et il nous faudra la manger, puisqu'il est le plus fort.

Ce jour n'est pas encore arrivé, — mais il approche.

Pour le moment, M. de Bismark élève simplement la prétention d'intervenir dans l'exercice de la Justice française, de diriger les arrêts de nos cours d'assises, et de substituer son autorité à la conscience des jurés.

Tonnelet, accusé de meurtre sur un soldat prussien, est acquitté comme ayant agi en cas de légitime défense.

L'arrêt déplaît au grand chancelier.

Ah! vous acquittez Tonnelet, que moi Prussien j'aurais condamné, vous vous permettez de troubler l'innocence d'un homme que je trouve coupable, eh bien, pour vous apprendre, j'institue des cours martiales dans tous les départements occupés; je jugerai, je condamnerai et je fusillerai tout bon me semblera; et si les coupables se sauvent ou disparaissent, nous fusillerons des otages à leur place, — parceque je tiens à fusiller quelqu'un, n'importe qui, mais quelqu'un.

Tonnelet, mes bons Français, Tonnelet vous coûtera cher!

On a épuisé, employé, toutes les épithètes pour qualifier de pareils procédés: odieux, lâche, féroce...

C'est pis que cela encore: c'est de la tyrannie brutale et bête, un abus de force idiot et dégradant pour celui qui l'emploie.

Les Prussiens n'ont pas coutume d'être vainqueurs des Français, pour une fois que cela leur arrive, ils veulent se vautrer dans leur victoire comme des porceux dans la boue.

Semblables aux goutats parvenus, ils s'offrent de luxe rare d'être insolents, grossiers et mornants; avangés, goinfres et faméliques, ils se repaissent de leur triomphe avec la voracité d'un boule-dogue affamé.

Devenus maîtres par hasard, ils se conduisent en laquais.

Espèrent-ils nous pousser à bout, lasser notre patience à force d'humiliations et d'injures, donner lieu à quelque incident qui leur permette de terminer l'œuvre commencée, d'achever ce qu'ils n'ont tué qu'à moitié, de voler ce qui nous reste d'horlogerie.

C'est possible. — M. de Moltke voulait ruiner la France au point que, de Dunkerque à Bayonne, on ne trouvât pas une pièce de vingt francs.

Il n'a pas réussi et il s'en repent.

En présence de cette politique de Hurons, le Gouvernement et l'Assemblée comprendront, tout-à-fait, que c'est perdre son temps que de faire des sacrifices de dignité et de fermeté.

Si l'on se fût montré moins facile à s'incliner à mettre les pouces en toutes circonstances, on eût été y aurions-nous gagné moins de millions de la part de nos vainqueurs.

Les invitations à dîner au général Mantelffel, les cajoleries à M. d'Arnim n'ont rien changé aux sentiments de bestialité de la race prussienne.

Ces gens-là n'ont pas même, comme les animaux, la reconnaissance de l'estomac. — Ils mangent votre dîner et souillent votre foyer.

Maintenant, pouvons-nous espérer que la politique de Bismark rappellera aux enrégimentés de tous les partis que nous avons encore un ennemi qui nous ronge, et qu'il serait temps d'avoir d'autres préoccupations que de se sauter la figure, quand les Prussiens ont sur notre noble talon de leurs boîtes malpropres?

L'Assemblée en chemise

M. Baze était assis dans son large fauteuil de cuir, en train d'écrire ses lettres de jour de l'an; il en était à sa 43^e; il était tard... à ce moment la porte du fond s'ouvrit lentement et le farouche questeur entendit le parquet crier sous le pied d'un visiteur; il releva la tête et fut quelque peu surpris de se trouver en face de Louis XIV lui-même.

C'était bien le grand roi, tel qu'il l'avait contemplé le matin, peint par Rigault, portant avec une noblesse et une majesté incomparable sa vaste perruque et son manteau fleurdelisé.

Louis XIV n'ayant jamais été journaliste, M. Baze fut poli, et lui offrit de lui faire visiter le Palais.

Le roi fit un signe d'assentiment, M. Baze prit son chapeau, et ils traversèrent ensemble la galerie des tombeaux, rencontrant à chaque pas un souvenir et une bouche de chaleur. Ils arrivèrent à une porte au-dessus de laquelle on lisait sur du calicot blanc:

Assemblée nationale

Entrée de Messieurs les Députés.

Qu'est-ce que cela, dit le roi?

— Les Etats-généraux, répondit M. Baze en s'inclinant.

— Voyons: Et ils entrèrent dans la tribune de M^{lle} Dosne.

Le théâtre était brillamment éclairé, les loges pleines de monde; quelques jolies femmes souriaient derrière leurs éventails, en regardant les gens du parterre, qui faisaient beaucoup de bruit. Sur la scène, un homme gesticulait; un autre, au-dessus de lui, faisait sonner une cloche.

Le roi rajusta un des rubans de son épauole, et après un instant d'examen, cherchant à se reconnaître au milieu de cette mer moutonnante de têtes grises, blanches et chauves: Où est la noblesse? dit-il.

— Là, dit M. Baze, en montrant la droite; vous voyez là tous ceux qui feraient aujourd'hui votre cour, tous gens de bonne maison et fidèles au passé. Tenez, le cinquième du troisième banc, c'est M. de La Rochejaquelein.

— Ah! fit le roi étonné, ce gros homme à figure bouffie, à cheveux roux, coupés ras, et qui ressemble à un groom anglais?

— Quel est, à côté de lui, ce bel homme qui frise sa moustache, s'étale dans son coin avec une nonchalance dédaigneuse, et dont la redingote si soignée rappelle, par sa forme, les pourpoints de mon temps?

— Un grand nom, sire: M. de La Rochejaquelein; une belle tête, sire, mais de cervelle peu.

— Et ce grand vieillard maigre, aux longs bras, aux longues jambes, et qui, avec sa face rouge, son nez crochu, sa tête dégarnie de cheveux, ressemble si fort à un magot de Téniers, et me rappelle je ne sais plus lequel de mes traitants?

— Le baron Chaurand, un des soutiens du trône et de l'autel, auprès de qui Bossuet n'a été qu'un révolutionnaire et un démocrate.

— A côté de lui, quel est ce député qui porte des lunettes, qui a sur les lèvres le sourire amer d'un prophète incompris, et dont la physionomie a quelque ressemblance avec celle d'une souris blanche?

— C'est M. de Belcastel, un de vos plus fidèles serviteurs, qui, pour la défense de son roi et de son pape n'ayant pas eu occasion de donner sa vie, s'est sacrifié jusqu'au ridicule.

— J'en ai assez vu, dit le roi; puis il ajouta: — Mais je crois reconnaître quelqu'un de ma famille; ce gentilhomme que je vois ici à gauche? Il a le nez aquilin qui a été la gloire et le privilège de la noble race des Bourbon; il en a le sourire, la physionomie, la prestance; c'est au moins quelqu'un de mes petits-fils!

— Non, sire, c'est M. Emmanuel Arago, un roturier, un homme de rien, — ce qu'on appelle de votre temps un libéral. Mais, sire, vous avez ici des rejets; regardez à droite, sur le bord d'un banc, un homme à barbe noire, au front chauve, qui met sa main derrière son oreille pour essayer de saisir quelques paroles; et cet autre qui porte des moustaches blondes, et s'avance en boitant, — eh bien, sire, ce sourd et ce boiteux, voilà les prétendants à la couronne de France!

— Trop roturiers pour être rois, trop rois pour être bourgeois! murmura le vieux roi, la France n'a plus ni trône, ni noblesse.

Puis, jetant les yeux sur les tribunes, il ajouta: — Mais elle a encore des jolies femmes!

— Ah! vous regardez la Mexicaine, une bien belle dame, qui donne beaucoup de distractions à ces messieurs, répondit M. Baze d'un ton modeste.

Louis XIV sourit, — il songeait à La Vallière...

— Un député qui demande si vous avez encore des billets pour demain, interrompit la voix de l'huissier, à travers la porte entrouverte.

— Qu'il aille au diable, cria M. Baze en reprenant sa plume, il n'y a donc pas moyen de travailler tranquille!

FRONTIN

AUTOUR DE LA SEMAINE

A l'occasion de la fête du jour de l'an, la caisse de la Ville ne donnera d'étrennes à personne.

Pauvre caisse, je crois bien, elle aura déjà assez de peine à faire face à l'échéance du 31 décembre, sans s'occuper du 1^{er} janvier.

MM. Hénon, Barodet et Vallier, qui font la navette entre le cabinet de M. Thiers et le cabinet de M. Casimir Périer, arriveront-ils à faire autoriser leur emprunt de huit millions?

C'est probable, — puisque le bouillon est tiré, il faut bien le boire, puisque les dettes sont faites, il faut bien les payer.

Resteront à trouver les prêteurs.

Nos édiles espèrent pouvoir émettre leur emprunt entre cinq et six pour cent.

Nous le souhaiterions dans l'intérêt de no-

tre cité, mais cet optimisme nous paraît singulièrement exagéré, lorsque l'emprunt départemental rend six tiers quarts.

Nos conseillers municipaux, du reste, pilotés par MM. Millaud et Ferrouillat, reçoivent un excellent accueil, soit du président de la République, soit du ministre de l'intérieur, cela va de soi.

Entre gens de bonne compagnie, on ne se reçoit pas avec des injures ou des coups de poing, — il faut réserver cela pour les grandes eaux, — les grandes séances de Versailles, veux je dire.

Mais là où M. Barodet nous paraît dépasser les bornes de la plaisanterie permise, c'est lorsqu'il écrit ou fait écrire, qu'après examen sérieux et consciencieux, le gouvernement a reconnu que la situation financière de la ville de Lyon était de beaucoup meilleure que celle de la plupart des autres villes de France.

Malepeste, en ce cas-là nous les plaignons sincèrement, — les autres.

Déjà, M. Valentin s'était livré au même badinage au sujet de notre police.

La police de Lyon est déplorable, disait-il, mais en somme, celle des autres départements ne vaut pas mieux.

Moyen commode de se consoler, facile à pratiquer, même en voyage.

A propos de police, on attend toujours avec une impatience d' moins en moins dissimulée, la démission du citoyen Bouchu, qui a résolu le double problème de se faire détester et du public et de ses subordonnés.

Ce n'est un mystère pour personne, en effet, que les gardes urbains ne peuvent pas voir le citoyen Bouchu, même en peinture.

Quand ce ne serait que la mauvaise farce de leur faire payer quatre-vingt dix francs, par voie de retenue, — le mac-farlane grisâtre qui les protège contre les intempéries des saisons, et qui représente bien trente-cinq francs à vue d'œil, — il y aurait déjà là de quoi indisposer sérieusement des gens d'un caractère plus tranquille encore que les gardes urbains.

Mais ce n'est pas tout.

Le citoyen Bouchu, — comme les apparences trompent! a, paraît-il, la monomanie, la passion de la police.

Passion malheureuse, puisqu'elle porte si peu de fruits.

On croit qu'il ne fait rien, qu'il ne travaille pas, qu'il ne s'occupe pas.

Erreur profonde! le citoyen Bouchu travaille comme plusieurs nègres.

Dès sept heures du matin, il est à son bureau, d'où il ne démarre qu'à huit heures du soir, prenant son déjeuner au vol et son dîner à la vapeur.

A huit heures, au lieu d'aller discuter entre une pipe et un bock, — comme beaucoup de ses collègues, les grandes questions politiques du moment, — le citoyen Bouchu parcourt les rues de la ville, se cache dans les allées, se tapit dans les encoignures, surveillant son personnel, cherchant à prendre ses agents en faute, s'ils oublient de dissiper les rassemblements des marchands de contremarque, ou de faire fermer à l'heure dite les cafés mal notés: ce qui constitue un véritable cauchemar pour les infortunés gardes.

Semblable au mandarin Tien-Tien, de Fleur de Thé:

Il est clairvoyant comme un sphinx, Rien n'échappe à son œil de lyrix.

Mais il n'a pas encore découvert pourquoi les urbains arrêtent si peu de voleurs!

Notre confrère le Progrès, que nous avons à féliciter de l'heureuse issue de son procès contre Espivent 1^{er}, empereur de Marseille, annonçait dernièrement que le baron Chaurand serait prochainement appelé à la Préfecture du Rhône, en remplacement de M. Valentin.

Nous croyons que le Progrès se trompe: il est question, en effet, d'un poste important à Lyon pour le baron Chaurand, mais il s'agit de l'archevêché, et non de la Préfecture.

Le baron Chaurand que le monde religieux de notre ville avait baptisé depuis longtemps du nom « d'archevêque », se verra probablement confirmé dans cette haute dignité.

Sa nomination concorderait avec la prise en considération de la pétition sur l'observation du Dimanche, qu'un certain nombre de négociants folichons ont eu la supercoqueneuse idée d'adresser à l'Assemblée nationale.

Il est question d'une seconde prorogation pour l'enregistrement des baux.

Nous voici au 31 décembre, et les contribuables, leur papier à la main et leur argent dans leurs poches, continuent à former des queues interminables à la porte de MM. les receveurs d'enregistrement.

Nous nous offrons encore aujourd'hui la petite satisfaction de constater que « nous l'avions bien dit. »

Décidément, lorsque M. le Directeur de l'enregistrement et des domaines, rectifiant nos allégations, prétendait que les mesures étaient prises pour faire face à l'enregistrement de tous les baux, avant le 25 novembre,

M. le Directeur de l'enregistrement et des domaines parodiait simplement le mot fameux du maréchal Leboeuf: — Nous sommes prêts!

Le député Batbie, ami des princes d'Orléans, possède une rotundité d'un tel volume qu'Ernest Picard entrerait deux fois dans ses habits.

— Batbie perd son temps à caresser les princes, disait un de ses collègues, il ne pourra jamais devenir mignon.

H. PÉRIÉ.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Dimanche dernier, le Grand-Théâtre a essayé de donner *Faust* en grand opéra. Nous nous dispenserons de nous étendre sur l'exécution de cet ouvrage, qui a été aussi et même plus mauvaise qu'il n'était permis de l'espérer.

Seulement, nous ferons remarquer que lorsqu'on annonce *Faust* — grand opéra, — on doit le jouer complet sans coupures, — avec la romance de Siébel au 3^e acte et l'air de bravoure du ténor au 4^e, à la fête de Méphisto.

Pourquoi en a-t-on privé le public?

Il y a quelques mois, M. A. Dumas fils, épris à son tour de la toquade de régénération française, envoyait aux journaux une lettre si belle, si excellente d'intentions, si superbe de théories humanitaires et patriotiques, que, quinze jours durant, les chroniqueurs maniaient l'encensoir à son endroit d'une si rude façon qu'il fut même question de proposer un siège à l'Assemblée au père de la *Dame aux camélias*.

Depuis, M. Dumas a fait représenter *La visite de nocce* et *La princesse Georges*, sans doute histoire de mettre en action ses idées sur la régénération morale du pays.

Qu'aurait-il écrit, mon Dieu! s'il avait voulu nous démoraliser?

Il est vrai que la morale de M. Dumas ne ressemble en rien à celle ayant vulgairement cours. Sa mission, — car il a une mission, comme Gagne et Bertron (Adolphe), — sa mission l'a porté d'abord vers la réhabilitation de la femme tombée. Aujourd'hui qu'il a joué toutes les variations sur ce thème préféré, il aborde d'autres idées: il pratique l'adultère, mais non pas l'adultère que la faiblesse ou la passion peuvent, sinon excuser, du moins faire comprendre, — l'adultère dans ce qu'il a de plus bas, de plus bestial, de moins ragotant.

Quand on a la prétention de représenter la société actuelle et de réformer ses vices, on a soin de prendre des sujets à peu près acceptables, et dans lesquels on puisse à la rigueur reconnaître ses semblables, mais on ne s'applique pas à chercher des types aussi exceptionnels, aussi dénués de vérité ou de vraisemblance que les héros de *La visite de nocce* ou le prince Georges de Birac, surtout quand les autres personnages de la pièce sont en même temps extraordinaires, incompréhensibles et au-dessus de la faible intelligence des spectateurs.

Malheureusement, l'esprit et l'imagination de M. Dumas voyagent en ce moment dans un monde inconnu pour nous, par bonheur: à nous autres pauvres mortels, hommes simples, les systèmes régénérateurs de ce missionnaire, de ce prophète, échappent complètement et, loin d'apparaître comme des essences de morale, nous semblent tout uniment des incongruités.

C'est pourquoi M. Dumas agirait bien en s'en tenant à ses deux essais: nous ne sommes pas dignes de comprendre ce cerveau supérieur.

Au point que, non-seulement nous ne saisissons pas la portée morale de ses œuvres, mais encore que nous ne trouvons à sa *Princesse Georges* ni queue ni tête.

Sa nouvelle comédie, outre que le fonds nous paraît déplorable, n'a même pas l'attrait d'une pièce intéressante; ni son intrigue, ni ses valets mouchards, ni son absurde dénouement ne trouvent grâce devant nous. Toutes les préfaces de l'auteur, où il confesse à nous expliquer ses théories, n'y feront rien. Qu'il nous abandonne donc à notre misérable sort, sans perdre plus longtemps ses soins et sa peine; car, à cette heure, nous ne faisons guère de différence entre l'archi-poète Gagne et l'archi-dramaturge Dumas, deuxième manière. Encore Gagne est-il moins malpropre et plus amusant.

Le succès de la *Visite de Nocce* a été à peu près nul, celui de la *Princesse Georges* a été absolument négatif, à telle enseigne qu'à la seconde représentation la salle était vide.

Ce qui est fâcheux pour M^{lle} Fleury, qui a mis au service du rôle de la princesse un talent digne d'un meilleur ouvrage, et dont nous lui faisons nos très-sincères compliments.

G. LAURENT.

Palais de l'Aleazar

A partir du 30 décembre, grands bals parés, masqués et travestis. — Orchestre dirigé par M. Marc Jandard.

Pour tous les articles non signés, L'administrateur-gérant, A. ALROY LYON. — Imp. COSTE-LABAUDE, c. Lafayette, 5.

PARAITRA FIN JANVIER 1872

GUIDE-INDICATEUR

LABAUME

Contenant toutes les modifications administratives, judiciaires et commerciales des années 1871 et 1872

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE
Maison **DUCLON** (ancienne maison BIARD)
LYON, 39, RUE GARNETTE, PRÈS LA RUE DE LYON
HUITRES
sur table 1 fr. 40 sur table

CHAUFFAGE DE SERRES

APPAREILS SPÉCIAUX

Ayant obtenu les plus hautes récompenses décernées en 1868 et 1869
Chauffant dix heures sans surveillance
Economie et facilité d'installation et d'entretien.
Eugène **LEAU**, constructeur, rue Dunois, 15, Lyon.

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

EAU de MÉLISSE
des **CARMES**
du Frère **MATHIAS**

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, cholera, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

MACHINES A VAPEUR

M. BOLAND
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
ATELIERS DONNANT
6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 9
DONNE AVIS

Qu'à partir de ce jour il construira des machines à vapeur horizontales, verticales ou mobiles, de la force de 1 à 40 chevaux, d'après les systèmes les plus nouveaux et les plus économiques, comme constructions et dédence de combustible. Détente fixe ou mobile.

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu, depuis 30 ans, pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.
En flacons à 2 et 4 fr. (avec l'instruction) portant le cachet de l'inventeur **H. de Ricqlès**, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de **H. de Ricqlès**.

LE CHIROPHILE

DE PROTHIÈRE, PHARMACIEN A TARARE
Guérit en une nuit les crevasses et gerçures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le 1/2 flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

SIROP PECTORAL INCISIF

GUÉRIT rapidement les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maux de gorges, etc.
Dépôt : pharmacie MEYNET, rue du Griffon, 1, et pharmacie centrale

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE **Dermophile** du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3/4 le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

Rue **D'ALGERIE, 21** **CHAPELLERIE** Maison du Parc
M^{me} GIRAUD, ayant acquis le fonds de son mari, prévient ses nombreux clients que l'on trouvera toujours à son Magasin la meilleure nouveauté pour hommes, femmes et enfants, et qu'elle apportera toujours ses soins à satisfaire et conserver son ancienne clientèle.

LE CORPS MÉDICAL RECOMMANDE

Le Sirop Pectoral calmant

Dr **D^r DESCHAMPS**. — Prix : 2 fr. le flacon.
Ce sirop, toujours employé avec succès pour combattre les toux les plus opiniâtres, réussit surtout contre la coqueluche, la bronchite, la pneumonie, etc., à la **PHARMACIE DE LA MARTINIÈRE**.
ALBERTIN ET L. PUY,
3, Place de la Miséricorde, 3. — Lyon.

PLUS DE FEU!



40 ANS DE SUCCÈS

L'Aliment le plus précieux d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésignous, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnauld.

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les **Dragées SAVONULE-LEBEL** au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblanc et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon



BOYMOND
GLACIER CHOCOLATIER
40 RUE LAFOND 40
LYON
FABRIQUE DE BONBONS DIGESTIFS
A l'Élixir de la Grande-Chartreuse
Exiger la marque de fabrique
Spécialité de Bonbons surfinis au chocolat
Choix considérable d'ébénisterie et coffrets fantaisie pour étrennes 1872
BOYMOND, 40, rue Lafond

2, rue des Archers,
REVOLUTION DANS L'INDUSTRIE
DES
MACHINES A COUDRE
DES
SINGLES
LA PLUS IMPORTANTE
MANUFACTURE DU MONDE
2, RUE DES ARCHERS, 2
LYON

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE

de **RIVIER Sœurs**
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pensionnats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.
Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.
Beaux choix d'articles de fourrures et astrakan p^r dames et fillettes.

Le Café hygiénique Chapoix

Guérit radicalement les gastrites, gastralgies, constipations, etc.
Il est tonique, stomachique et anti nerveux, et convient spécialement aux personnes délicates, nerveuses et sujettes aux migraines, névralgies, maux de tête, etc.
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies: à Lyon, chez **CLAVEL-LIER** et **C^{ie}**, successeurs de Lardet, place des Jacobins. — **AROUD** et **C^{ie}**, rue Lanterne, 2. — **POIZAT**, 12, rue Constantine. — A Bourgoin, chez **GUÉRIN** et **COUTURIER**, pharmaciens. — A la Tour-du-Pin, chez **VIAL**.

15 ANS DE SUCCÈS
THÉ BÉRAUD
Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.
Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD
2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

DEMANDEZ LE
CHOCOLAT DE LA C^{ie} D'ORIENT
Entrepôt: rue de la Gerbe, 4, et chez tous les Epiciers
L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, **MAISON ROCHON**, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE **SARRAZIN-MICHEL**, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciaticque, Migraine, etc.
10 francs le flacon.
Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^m; à St-Stienne, M. ARNAULT, ph^m

Passage de l'Hôtel-Dieu, 32, 33, 34, 36, 38, Lyon
ANCIENNE MAISON **PASCALIS** SUCCESSION EUG. INGOLD
SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES
VÉRITABLES MACHINES A COUDRE
ELIAS HOWE
D'AMÉRIQUE
EXIGER CE MÉDAILLON INCRUSTÉ SUR CHAQUE MACHINE

BOULES DE GOMME A LA GOMME
Brevetées (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez **Sauvignat-Deléage**, rue Saint-Pierre, 41. 1 fr. la boîte — 0.50 cent. la 1/2 boîte.

ALA MULE DE CENDRILLON

47, Rue de Lyon, 47, du même côté et près la maison DUC
CHAUSSURES
en tous genres et spécialement pour dames et enfants, aussi bien finies et de même qualité que celles de commande.
Maison la mieux assortie de Lyon en articles à talons Louis XV et autres. Mis hors concours à l'exposition.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU DOCTEUR **J. G. POPP**,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le tartre commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacon 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie **SIMON**, rue de Lyon, 87.

BITTER

De **LACAUX FRÈRES**, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir péruvien Coca.
Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Déraill.)
... Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène.
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

MAISON GÉNÉRALE
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
RHODES, luthier, Passage de l'Argue
On peut se rendre acquéreur d'un Instrument à son choix au prix de **3 francs par mois**.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

GUÉRISON radicale et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **Capsules-Quet**. — Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — **Injection-Quet**, hygiénique et préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

VILLE DE PARIS 1871
Tirage du 10 janv. 1872
Gros lot : 400,000 fr.; 2 lots de 50,000 fr.; 10 lots de 10,000 fr.; et 75 lots de 1,000 fr.
En versant cinq francs par obligation chez M. COGHARD, changeur, 6, rue de Lyon, on participe aux chances de ce tirage.

L'INJECTION de TANNIN-FOUR-QUET guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, **LACROIX-MORLET**, cours Bourbon, 33, Lyon.

VILLE DE PARIS 1869
Tirage du 15 janv. 1872
Gros lot : 200,000 fr.; 4 lots de 10,000 fr.; et 10 lots de 1,000 fr.
En versant cinq francs par obligation chez M. COGHARD, changeur, 6, rue de Lyon, on participe aux chances de ce tirage.

SIROP PECTORAL de Vélar contre les irritations de poitrine, catarrhes, rhumes, palpitations, asthme, refroidissements, glaires, crachements de sang, grippe, etc. — 3 fr. le flacon.
SIROP PECTORAL AMYGDALIN
Guérissant sans rien lui adjoindre les Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations et Crises d'estomac. Dépôts: Pharmacie Bunoz, pl. du Perron, 1. — Pharmacie centrale, Faivre, pl. des Terreaux.